

1- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 26, Number 3, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703492ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703492ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1995). 1- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 26(3), 563–581. <https://doi.org/10.7202/703492ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1995)

A — Aperçu général

Fervent partisan d'une réforme des grandes institutions économiques, le Canada a consacré une grande partie de son activité internationale du trimestre à cette question. Il choisit par exemple de faire de ce thème le centre d'intérêt du Sommet économique du G7 dont il était l'hôte en juin. Également partisan de la libéralisation du commerce mondial, le Canada fit la promotion auprès de ses partenaires européens de la création d'une zone de libre-échange transatlantique et insista sur la nécessité de consolider les résultats de l'Uruguay Round. De plus, le gouvernement canadien poursuit, et atteint, un autre de ses objectifs en politique étrangère, en participant activement à la reconduction du Traité de non-prolifération nucléaire. Quant à l'actualité internationale, elle demeura dominée par la crise yougoslave et le différend sur le flétan noir lequel trouvait en avril une issue satisfaisant l'Union européenne et le Canada.

B — Les politiques de défense

1 – L'OTAN

Les ministres de la Défense de l'OTAN rencontraient leurs homologues des pays partenaires de la coopération à Bruxelles le 9 juin au lendemain des réunions du Comité des plans de défense et du Groupe des plans nucléaires. Une semaine auparavant, les ministres des Affaires étrangères s'étaient pour leur part donné rendez-vous à Noordwijk, aux Pays-Bas, pour des réunions du

* Chercheure à l'Institut québécois des hautes études internationales, Québec.
Revue Études internationales, volume xxvi, n° 3, septembre 1995

Conseil de l'OTAN et du Conseil de coopération nord-atlantique¹. Lors de ces rencontres, les ministres européens, américains et canadiens se penchèrent de nouveau sur le difficile travail de réorientation de la stratégie militaire de l'OTAN ainsi que sur les modalités concernant l'élargissement de l'Alliance et le partenariat avec la Russie. À ce sujet, M. André Ouellet, le ministre canadien des Affaires étrangères, s'est dit convaincu que l'élargissement de l'OTAN, tout comme le développement d'une relation entre l'OTAN et la Russie, ne pourrait réussir en l'absence d'une réforme significative de l'Alliance. Selon lui, une structure militaire intégrée plus légère et moins coûteuse permettrait de dégager les fonds nécessaires au financement d'un élargissement. De plus, un mécanisme efficace de consultation «à seize plus un» et une modification des structures militaires devrait contribuer à rassurer la Russie. Le ministre a également réitéré sa satisfaction devant le travail de réflexion accompli jusqu'à présent et les changements apportés aux structures politiques de l'OTAN.

2 – Le désarmement et le contrôle des armements

Le Canada était désigné, par les 37 États membres de la Conférence de l'ONU sur le désarmement, pour présider les négociations devant mener à la conclusion d'un Traité interdisant la production de matières fissiles utilisées pour la fabrication d'armes nucléaires². L'ambassadeur canadien à la Conférence sur le désarmement, M. Gerald Shannon, présida ces importantes négociations qui s'amorcèrent quelques jours avant la tenue, du 17 avril au 12 mai, de la Conférence d'examen et de prorogation du Traité de non-prolifération (TNP).

Le Canada suivit aussi de près les négociations de cette Conférence dont l'issue, c'est-à-dire la prorogation indéfinie et inconditionnelle du TNP, le réjouissait. La décision finale, adoptée sans vote, a représenté l'aboutissement de plusieurs mois de lobbying et de quatre semaines de travaux au cours desquels les 175 pays signataires du TNP ont discuté des différentes options s'offrant à eux afin de trouver un consensus pouvant rallier les grandes puissances, les pays non-alignés et les États inquiets de leur sécurité. Durant cette conférence, la délégation canadienne a recueilli l'appui de 104 pays pour coparrainer une résolution qui a servi de base à la prorogation du traité³. Les États signataires ont de plus convenu d'améliorer les Conférences d'examen

1. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/35*, 30 mai 1995; OTAN, *Communiqué M-NACC-1 (95) 49*, 31 mai 1995, *Communiqué M-NAC-1 (95) 48*, 30 mai 1995 et *Communiqué M-DM/CP-1 (95) 59*, 9 juin 1995; *The Globe and Mail*, 10 juin 1995 et 31 mai 1995, p. A6; *Le Devoir*, 31 mai 1995, p. A6 et 1^{er} juin 1995, p. A5.

2. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 66*, 10 avril 1995.

3. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/27*, 18 avril 1995, *Communiqué no 67*, 10 avril 1995 et *Communiqué no 89*, 11 mai 1995; *The Globe and Mail*, 6 mai 1995, p. A2; *The Gazette*, 12 mai 1995, p. B1; *The Ottawa Citizen*, 15 avril 1995, p. H10 et 18 mai 1995, p. A15.

du TNP et ont réaffirmé, dans une Déclaration de principes, leur attachement aux principaux objectifs de désarmement.

La prorogation du TNP n'empêcha pas la Chine d'effectuer un essai nucléaire (cf. section K-1) et la France d'annoncer son intention de reprendre, à partir de septembre, ses essais nucléaires dans l'atoll de Mururoa. Plusieurs pays condamnèrent la décision française dont le Canada, pour qui cette annonce met en péril les négociations en cours sur l'interdiction totale des essais nucléaires et les acquis du TNP⁴.

D'autre part, le gouvernement canadien présenta au Parlement, ce trimestre, la loi de mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques signée par plus de 130 États en 1993. Grâce à l'adoption de cette loi, le Canada deviendra l'un des 65 premiers pays à ratifier cette Convention afin qu'elle puisse entrer en vigueur⁵.

3 – Autres questions

À la fin du mois de juin, la force aérienne allemande effectua un vol d'essai au-dessus du territoire canadien en vertu du Traité «Ciel ouvert». L'Allemagne usa pour la première fois d'une telle prérogative à l'égard du Canada. Rappelons que, depuis la signature de ce traité en 1992, seuls la Hongrie et les États-Unis ont réalisé de telles missions d'observation des activités militaires canadiennes⁶.

Le 1^{er} mai, le gouvernement canadien annonça qu'il acceptait la majorité des 58 recommandations soumises en février dernier par la Commission d'évaluation environnementale chargée d'étudier les impacts des vols d'entraînement de l'OTAN au Labrador et au Québec. Cela signifie que le ministère de la Défense modifiera son protocole d'entente avec l'OTAN de manière à autoriser un accroissement du nombre de ces vols, une prolongation de la saison d'entraînement et l'addition d'un secteur de tir sur cible. Sur les 18 000 vols dorénavant permis, 15 000 seront réservés aux vols à basse altitude⁷. Ce sont ces vols, dont certains sont réalisés à une hauteur de 100 pieds au-dessus du sol, qui soulèvent les craintes des populations autochtones et des environnementalistes.

4. *Le Devoir*, 15 juin 1995, p. A5.

5. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 82*, 1^{er} mai 1995.

6. Défense nationale, *Communiqué no NR-95.031*, 22 juin 1995.

7. Défense nationale, *Communiqué no NR-95.020*, 1^{er} mai 1995; *Le Devoir*, 2 mai 1995, p. A2; *The Globe and Mail*, 2 mai 1995, p. A4 et 19 avril 1995, p. A2.

C — Les politiques économiques et commerciales

1 — Le Pacte de libre-échange avec l'Europe

Après avoir bâti de nouveaux marchés en Asie et entrepris le processus d'intégration économique dans les Amériques, le gouvernement canadien faisait de la libéralisation des échanges avec l'Europe un thème central de sa politique économique, ce trimestre. Le ministre MacLaren se rendait en Europe en mai pour évaluer l'intérêt porté, depuis l'invitation lancée en décembre par le premier ministre Chrétien, à la création d'un pacte de libre-échange entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Il consacra un discours à ce thème en s'adressant au Royal Institute of International Affairs de Londres. Estimant que «le prochain pas logique» sera l'édification rapide du libre-échange transatlantique pour enclencher le «processus crucial de liaison des blocs potentiellement exclusifs», le ministre citait quelques éléments constitutifs d'un éventuel pacte transatlantique: l'élimination progressive des droits de douane et des barrières non tarifaires, l'obligation pour l'UE d'engager des négociations bilatérales distinctes puisque l'ALENA n'est pas une union douanière, et une harmonisation avec les objectifs de l'OMC. Pour hâter le processus, le ministre proposa la formation d'un Groupe transatlantique de personnalités éminentes chargé de préparer un programme d'action plus détaillé. Le Canada souhaite qu'un premier rapport de ce Groupe soit déposé en juin 1996 et qu'un Sommet de l'Atlantique, réunissant des ministres et dirigeants européens et nord-américains, puisse être tenu à ce moment⁸.

2 — L'ALENA

Les négociations en vue de l'accession du Chili à l'ALENA s'amorçaient en juin. Le ministre canadien du Commerce présida alors une réunion de la Commission du libre-échange à laquelle se joignit le ministre des Finances du Chili, M. Eduardo Aninat. Les ministres tracèrent les lignes directrices établissant le plan de travail pour les négociateurs qui feront leur premier rapport en septembre prochain. Entre-temps, les négociateurs échangeront des versions électroniques des listes tarifaires, tiendront leurs premières séances de travail et détermineront les chapitres, accords ou domaines de l'ALENA pour lesquels les travaux pourraient être accélérés⁹.

8. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/32*, 22 mai 1995; *Le Devoir*, 2 juin 1995, p. A5 et 13 juin 1995, p. B2; *The Globe and Mail*, 22 mai 1995, pp. A1-A6.

9. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 103*, 5 juin 1995 et *Communiqué no 104*, 7 juin 1995; *Le Devoir*, 6 juin 1995, p. B3 et 8 juin 1995, p. B3; *The Globe and Mail*, 8 juin 1995, p. B9.

D — Les politiques d'aide au développement

La réduction de la pauvreté sera le noyau du programme de coopération au développement de l'ACDI. La présidente de l'ACDI, Mme Huguette Labelle, exposait en juin les détails de cette nouvelle approche. Par exemple, les stratégies de réduction de la pauvreté compléteront celles des pays bénéficiaires et l'ACDI concentrera ses efforts sur les domaines dans lesquels elle a un avantage comparatif. Il s'agira notamment de traiter les causes et les facteurs structurels de ce phénomène, d'intervenir sur le plan des politiques, de former des réseaux d'ONG locales et de renforcer les institutions impliquées, que ce soient les ministères, les administrations ou les organismes de recherche¹⁰.

E — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

Les 7 et 8 avril, des experts internationaux se réunissaient à Montebello, au Québec, à l'invitation du Canada pour discuter de l'amélioration de la capacité d'action rapide de l'ONU. Les participants envisagèrent plusieurs possibilités telles que la création de conseils militaires pour seconder le Conseil de sécurité, la construction de réserves régionales pour le matériel militaire et la mise sur pied d'une force ou d'un groupe d'avant-garde permanent¹¹. Les recommandations de Montebello ainsi que les ateliers nationaux qui les ont précédées serviront à peaufiner le rapport final de l'étude canadienne qui sera déposé en septembre.

2 — La Conférence de Berlin sur les changements climatiques

Inscrite dans le droit fil du Sommet de Rio, la Conférence de Berlin sur les changements climatiques s'est achevée le 7 avril avec l'adoption par consensus d'un texte prorogeant les négociations destinées à limiter les émissions de gaz à effet de serre. La signature d'un protocole sur les émissions de gaz carbonique au-delà de l'an 2000 a ainsi été reportée en 1997. La ministre canadienne de l'Environnement, Mme Sheila Copps, qui participa à cette rencontre, s'est déclarée très satisfaite des résultats obtenus et du rapprochement entre les positions des pays développés et ceux en voie de développement. Le gouvernement canadien qui, à l'instar de la plupart des pays industrialisés, n'a pas présenté à Berlin un calendrier sur ses propres réductions d'émissions de gaz aura maintenant trois ans pour négocier avec ses provinces un échéancier dont

10. ACDI, *Communiqué no 95-10*, 13 juin 1995; ACDI, *Politique de l'ACDI sur la réduction de la pauvreté*, juin 1995, 7p.

11. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 65*, 6 avril 1995 et *Déclaration no 95/24*, 8 avril 1995.

l'objectif ultime est une réduction de 20% des gaz à effet de serre entre 2000 et 2005¹².

3 – La Francophonie

M. Émile-Derlin Zinsou, le Président du Conseil permanent de la Francophonie, effectuait une visite officielle qui l'amena à Ottawa, au Nouveau-Brunswick et au Québec, du 12 au 15 juin. Il discuta notamment de la préparation du prochain Sommet de la Francophonie ainsi que de celle de la Conférence sur la diplomatie préventive qui aura lieu à Ottawa en septembre prochain¹³.

4 – L'OCDE

Trois ministres canadiens assistaient à la réunion ministérielle de l'OCDE qui se tint à Paris, les 23 et 24 mai. À l'ordre du jour figuraient les thèmes de la croissance économique, de l'emploi, du progrès social et du renforcement du système commercial international. Le Canada insista particulièrement sur ce dernier point appelant l'OCDE à prendre l'initiative pour faire progresser la libéralisation des échanges. Selon le Canada, l'une des priorités de l'OCDE doit être la réalisation d'études sur les coûts du protectionnisme et l'ébauche d'un plan de libéralisation plus poussée du commerce destiné à jeter les bases du prochain cycle de négociations. Le Canada incita tous les membres de l'OCDE à s'engager sans plus tarder dans la voie d'un accès réel aux marchés et à appuyer la nouvelle Organisation mondiale du Commerce¹⁴.

5 – L'OEA et le Sommet des Amériques

La 25^e Assemblée générale de l'OEA se déroulait, les 4 et 5 juin, à Montrouis, en Haïti, conjointement à une rencontre des ministres des Affaires étrangères consacrée au suivi du Sommet des Amériques. Le Canada annonçait alors ses priorités pour la prochaine année. Parmi celles-ci, notons son intention de transformer en comité permanent le Comité spécial sur la sécurité hémisphérique, son désir de renforcer le rôle de l'Organisation interaméricaine de défense et celui de créer un comité de commerce de l'OEA chargé de fournir une assistance en matière d'élaboration des politiques. De plus, le Canada se propose de renforcer la structure institutionnelle du Comité sur l'environne-

12. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 30 mars 1995, pp. A1-A8, 6 avril 1995, p. A2, 8-9 avril 1995, p. A5 et 10 avril 1995, p. A3; *The Globe and Mail*, 31 mars 1995, p. A2, 3 avril 1995, p. A2 et 4 avril 1995, p. A7.

13. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 106*, 9 juin 1995.

14. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 93*, 18 mai 1995 et *Déclaration no 95/33*, 23 mai 1995; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 23 mai 1995, pp. B1-B10.

ment et demandera à ses partenaires de l'OEА d'appuyer la candidature de la ville de Montréal comme site du secrétariat permanent de la Convention sur la biodiversité¹⁵.

Quant au Sommet des Amériques, le Canada proposera la création d'un comité spécial de l'OEА chargé de la gestion du suivi du Sommet. Les ministres du Commerce donnèrent aussi suite à cette réunion en se rencontrant pour la première fois, le 30 juin, à Denver, aux États-Unis, afin d'établir un programme des travaux préparatoires menant à l'établissement d'une zone de libre-échange pour les Amériques. Ils se retrouveront de nouveau en mars 1996 pour un bilan de cette activité laissant entre-temps leurs hauts fonctionnaires s'occuper de ce dossier¹⁶.

6 – Le Sommet économique du G7

Le Canada était l'hôte, pour une 3^e fois en 21 ans, d'un Sommet du G7. Du 15 au 17 juin, le premier ministre Chrétien a accueilli à Halifax les leaders des six autres grands pays industrialisés ainsi que le Président de la Commission de l'Union européenne. Le Président de la Russie s'est joint à eux le dernier jour du Sommet pour discuter de questions politiques. Le Canada a cherché à cette occasion à donner un caractère plus sobre à cette rencontre annuelle et la faire renouer avec sa mission économique en plaçant au cœur de l'ordre du jour du Sommet le dossier de la réforme des institutions économiques internationales.

À ce sujet, les dirigeants du G7 se sont déclarés fermement en faveur d'une réforme des institutions de Bretton Woods et d'un système d'alerte avancée qui générerait mieux les chocs financiers tels que la crise mexicaine de décembre. Ils ont aussi appelé les pays membres du FMI à communiquer des données économiques de meilleure qualité afin de pouvoir mieux évaluer l'état des marchés et souhaité la création d'une nouvelle source de fonds conditionnels à un déboursement rapide. Le premier ministre Chrétien qui, à titre d'hôte, a présenté le communiqué économique final, s'est déclaré personnellement satisfait de ce texte dont le contenu a dépassé ses attentes¹⁷.

Quant au contenu de la déclaration politique, les Sept ont, comme par les années passées, effectué un survol des dossiers d'actualité parmi lesquels on notera cette année la crise yougoslave et le conflit au Burundi. Cependant, on ne retrouve dans ce texte aucune mention de la crise tchétchène ou de la

15. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 101*, 1^{er} juin 1995 et *Déclaration no 95/37*, 6 juin 1995; voir aussi *Le Devoir*, 7 juin 1995, p. A7.

16. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 116*, 28 juin 1995 et *Déclaration no 95/42*, 30 juin 1995.

17. Voir la Déclaration du Président et le Communiqué final du Sommet d'Halifax, 15-17 juin 1995; Jean DION, *Le Devoir*, 16 juin 1995, pp. A1-A12, 17-18 juin 1995, p. A6 et 19 juin 1995, pp. A1-A8; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 17 juin 1995, pp. A1-A7 et p. A9; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 13 juin 1995, pp. A1-A4 et 15 juin 1995, pp. A1-A6.

reprise des essais nucléaires français, deux sujets qui ont toutefois fait l'objet de critiques verbales lors du Sommet. À l'issue de la rencontre, les dirigeants canadiens ont dit espérer que les orientations économiques données par le Sommet d'Halifax puissent avoir des répercussions favorables.

7 – Autres rencontres économiques

À un mois du Sommet du G7, les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales du FMI et de la Banque mondiale se réunissaient à Washington, les 26 et 27 avril, pour leur rencontre annuelle du printemps. M. Paul Martin, ministre canadien des Finances, assista à ces séances et fit la promotion d'un renforcement des mécanismes de gestion et de régie interne du FMI. À cet égard, le Canada est favorable à une augmentation des ressources du FMI qui proviendrait de la vente d'une petite quantité des réserves d'or du FMI et non d'une hausse des quotes-parts des membres. Il est également en faveur d'un renforcement du rôle du Comité intérimaire et du Comité de développement, voire d'une fusion des deux, afin d'assurer un meilleur leadership de la part de ces organes¹⁸.

La 26^e réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale précéda également le Sommet du G7. Elle se tint en Colombie-Britannique du 3 au 5 mai. Les participants discutèrent des mesures à prendre pour faire de l'OMC une institution forte et crédible notamment par le développement de relations solides entre l'OMC, l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale. De plus, la Quadrilatérale incita tous les pays à maintenir l'actuel mouvement de libéralisation du commerce¹⁹.

F — Les relations canado-américaines

1 – Les relations commerciales

En l'absence de visites ministérielles, les relations canado-américaines revêtirent, ce trimestre, un caractère essentiellement économique. Parmi ces dossiers, notons que le Département américain du Commerce décidait en mai de ne pas réexaminer les contrats de partage à risque liant la société Hydro-Québec au producteur de magnésium Norsk Hydro. Les demandes de l'industrie américaine de magnésium se voyaient ainsi repoussées une fois de plus²⁰. Toujours en mai, l'ambassade canadienne contactait plusieurs sénateurs américains pour leur faire part de l'opposition du Canada envers l'adoption d'un projet de loi qui autoriserait l'exploitation gazière et pétrolière d'une réserve

18. Ministère des Finances, *Discours*, 26 avril 1995; Marie TISON, *Le Devoir*, 27 avril 1995, p. B2; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 27 avril 1995, p. B2.

19. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 69*, 13 avril 1995 et *Communiqué no 87*, 5 mai 1995.

20. Marie TISON, *Le Devoir*, 2 mai 1995.

naturelle sise à la frontière du Yukon et de l'Alaska²¹. Enfin, les trois principaux partis politiques canadiens unissaient leurs efforts pour faire amender un projet de loi, soutenu par deux Sénateurs américains, qui pénaliserait les compagnies non américaines commerçant avec Cuba²². Dans sa forme actuelle, le projet de loi américain bloquerait notamment toutes les exportations canadiennes de sucre, de sirop et de mélasse aux États-Unis parce que le Canada importe du sucre de Cuba.

2 – Autres questions

Dans le domaine culturel, la chaîne américaine Country Music Television, remplacée en janvier par une chaîne canadienne, pouvait de nouveau être diffusée sur le territoire canadien²³. Cette décision du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) représente l'aboutissement d'une épineuse bataille qui avait rapidement gagné au cours des derniers mois les sphères politiques des deux pays et conduit Washington à menacer le Canada de représailles.

Enfin, après plusieurs semaines de négociations infructueuses, le Canada fixait unilatéralement son plan de conservation pour la pêche du saumon du Pacifique en 1995. Le ministre canadien des Pêches a expliqué que ce geste s'est avéré nécessaire en raison de l'indifférence de l'Alaska à l'égard de la gestion des stocks dans le Pacifique²⁴.

G — Le Canada et l'espace européen

1 – Le voyage en Europe de M. Chrétien

Le Premier ministre du Canada se rendait en Europe du 4 au 11 mai pour assister à des cérémonies marquant la capitulation de l'Allemagne nazie²⁵. Son voyage le conduisait d'abord aux Pays-Bas où 7000 soldats canadiens ont laissé leur vie durant la libération de ce pays. Il s'arrêta à Amsterdam, à Groesbeck, site de l'un des trois cimetières militaires canadiens aux Pays-Bas, et à La Haye. M. Chrétien profita de son passage au siège du gouvernement pour discuter avec son homologue, M. Wim Kok, d'un éventail de sujets allant de la crise yougoslave au libre-échange transatlantique²⁶. Sa seconde escale était Londres, et là encore, il assista à des cérémonies commémoratives, à la

21. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 25 mai 1995, p. B6.

22. Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 7 avril 1995, p. A8 ; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 13 juin 1995, pp. B1-B2 et 30 juin 1995, p. B3 ; *Le Devoir*, 1^{er}-2 juillet 1995, p. B7 ; voir aussi Barrie MCKENNA, *The Globe and Mail*, 10 avril 1995, pp. B1-B2.

23. *The Globe and Mail*, 21 juin 1995, pp. A1-A6 ; *Le Devoir*, 23 juin 1995, p. A2.

24. Pêches et Océan Canada, *Communiqué*, 4 juillet 1995 et 9 mai 1995 ; *The Globe and Mail*, 26 avril 1995, p. A4, 3 mai 1995, p. A4 et 1^{er} juillet 1995, p. A4.

25. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 3 mai 1995 ; Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 2 mai 1995, pp. A1-A2.

26. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 6 mai 1995 ; *Le Devoir*, 6-7 mai 1995, p. A7.

Cathédrale St-Paul et à la Place d'armes de la cavalerie de la Garde. Il s'entretint aussi avec le premier ministre John Major de plusieurs sujets dont le Sommet du G7. M. Chrétien faisait ensuite une brève escale à Paris où 70 Chefs d'État et de gouvernements prenaient part à des célébrations dirigées par le président Mitterrand²⁷. Peu avant le défilé de l'Arc de triomphe, il rencontra le président de la Commission européenne, M. Jacques Santer, avec qui il fut convenu de relancer les relations canado-européennes secouées par la crise du flétan (cf. section G-5). M. Chrétien n'a toutefois pu rencontrer dans un cadre officiel, le Président élu, M. Jacques Chirac. Les Chefs d'État et de gouvernements se réunirent par la suite à Moscou pour d'autres célébrations. On retiendra de ce séjour, l'absence de plusieurs chefs occidentaux, dont M. Chrétien, à un défilé militaire, pour souligner leur désapprobation à l'égard de l'intervention russe en Tchétchénie. Cette question domina d'ailleurs l'entretien qu'eut M. Chrétien avec le président Eltsine²⁸. Le Premier ministre canadien complétait son séjour européen en retournant en France où il inaugura un mémorial pour les soldats canadiens qui participèrent à la libération de la Normandie²⁹.

2 – Autres séjours en Europe de ministres canadiens

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, accompagnait plus de trente représentants d'entreprises canadiennes en Europe centrale à la fin de mai. Il séjournait avec eux en Hongrie, en Pologne, en Allemagne et en République tchèque afin de stimuler le commerce et les investissements. Pendant ce séjour, les compagnies canadiennes devaient annoncer la conclusion de plusieurs contrats et la Société pour l'expansion des exportations (SEE), signer des ententes de coopération visant à améliorer ses programmes de financement et d'assurance à l'appui des exportations canadiennes³⁰.

Parallèlement à cette mission, M. MacLaren tira également profit de son séjour en Europe pour se rendre à Londres, Paris et Genève et la libéralisation des échanges transatlantiques fut son principal sujet de discussion (cf. section C-1). Il compléta ainsi les efforts du premier ministre Chrétien qui, deux semaines auparavant avait abordé ce sujet lors de son passage à Londres, La Haye et Paris, et ceux du ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, qui au même moment visitait Bonn, Genève et Paris. M. Ouellet, dans le cadre d'entretiens bilatéraux et multilatéraux, aborda alors plusieurs dossiers de politique internationale, mais discuta aussi de l'inten-

27. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 9 mai 1995, pp. A1-A12; Christian RIOUX, *Le Devoir*, 9 mai 1995, pp. A1-A8.

28. Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 10 mai 1995, p. A7 et 11 mai 1995, pp. A1-A8; *The Ottawa Citizen*, 9 mai 1995, p. A3; *Le Devoir*, 11 mai 1995, p. A4.

29. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 11 mai 1995.

30. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 92*, 18 mai 1995, *Communiqué no 96*, 25 mai 1995, *Communiqué no 99*, 26 mai 1995 et *Communiqué no 100*, 29 mai 1995; *The Globe and Mail*, 22 mai 1995, pp. A1-A6.

sification des relations transatlantiques. Il poursuivit ces discussions notamment avec le nouveau ministre des Affaires étrangères de France et le vice-président de la Commission européenne dans le cadre des consultations régulières entre le Canada et la CE³¹.

3 – La Lettonie

Du 25 au 29 avril, M. Valdis Birkavs, le ministre des Affaires étrangères de la Lettonie effectuait une visite officielle au Canada, sa première depuis que ce pays a retrouvé son indépendance. En plus de procéder à l'ouverture officielle de l'ambassade de Lettonie à Ottawa, le ministre signa avec son homologue canadien des accords sur la protection des investissements étrangers et sur la double imposition. Le gouvernement canadien accordait aussi \$1,2 million à deux projets d'assistance technique visant à appuyer les efforts de la Lettonie pour instaurer une économie de marché³².

4 – La crise en ex-Yougoslavie

Courroucés par les raids aériens de l'OTAN à proximité de leur capitale, les Serbes de Bosnie s'emparaient dans un geste spectaculaire de quelque 350 Casques bleus dont 54 Canadiens en guise d'otage et de boucliers humains. La situation qui dura 24 jours mobilisa l'attention du Conseil de sécurité, de l'OTAN, du Groupe de contact et des pays participant à la FORPRONU. Une force de réaction rapide était finalement créée en juin.

Le Canada qui maintint son appui aux frappes aériennes de l'OTAN, condamna vivement les agissements des Serbes bosniaques³³ et tint un débat d'urgence au Parlement, le 29 mai, sur cette question³⁴. À la tribune de l'OTAN, le Canada demanda une meilleure coordination entre les intervenants internationaux de façon à éliminer la multiplicité des approches dont, selon lui, se nourrissent les parties en conflit³⁵. Le Canada recommanda de plus une concentration des troupes au sol, une révision du mandat de la FORPRONU et le retrait des observateurs militaires du territoire serbe de façon à réduire leur vulnérabilité.

Après d'intenses négociations, les Casques bleus furent libérés progressivement mais l'enclavement, en juin, par les Serbes de la base canadienne de

31. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 94*, 19 mai 1995.

32. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 77*, 25 avril 1995 et *Communiqué no 79*, 26 avril 1995.

33. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 97*, 26 mai 1995; Jeff SALLOT et ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 27 mai 1995, p. A8; voir aussi *The Globe and Mail*, 31 mai 1995, pp. A1-A6.

34. Jean DION, *Le Devoir*, 30 mai 1995, p. A8.

35. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/34*, 30 mai 1995; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 30 mai 1995, p. A8.

Visoko irrita de nouveau le gouvernement canadien³⁶. Le camp canadien fut placé en état d'alerte et le ministre des Affaires étrangères écrivit à son homologue de la Bosnie. Les autorités bosniaques acceptèrent finalement d'assouplir les conditions restreignant la liberté de mouvement du contingent canadien et permit le réapprovisionnement des postes d'observation. Cette série d'événements ne modifia pas la position canadienne et Ottawa se déclara toujours prêt à maintenir des troupes en Bosnie, jugeant indispensable le travail humanitaire qu'elles accomplissent³⁷.

Quant à la force de réaction rapide de l'ONU, elle n'était pas encore déployée à la fin du trimestre. Le Canada qui en appuya le principe a toutefois réservé sa décision d'y prendre part en attendant d'obtenir des clarifications quant à son mandat et sa structure de commandement³⁸.

Par ailleurs, l'ACDI versait \$44 000 pour venir en aide à la Bosnie-Herzégovine, notamment à la ville de Sarajevo, où cette contribution servira à l'acheminement de 22 tonnes de papier destiné à l'impression de matériel scolaire et du journal *Libération*, le seul quotidien de Sarajevo³⁹.

5 – La crise du flétan noir

La crise du flétan noir atteignit son paroxysme au début du trimestre et les premiers jours d'avril furent encore marqués par des échanges acrimonieux entre le Canada et l'Union européenne⁴⁰. Les négociations progressèrent néanmoins, le principal point litigieux étant la répartition des quotas pour l'Espagne et le Portugal. L'Union européenne, dont certains membres avaient eux-mêmes eu des démêlés avec les pêcheurs espagnols, sembla divisée sur cette question⁴¹. Des propositions, obtenues après d'âpres discussions, furent déposées pour être ensuite étudiées par les ministres des Pêches, les ministres des Affaires étrangères et les représentants de la Commission de l'Union européenne⁴². Ces délais, de même que la présence de nouveaux bateaux de pêche dans la zone contestée, irritèrent le Canada qui convoqua, le 14 avril, les

36. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 114*, 21 juin 1995; *La Presse*, 16 juin 1995, p. A15 et 22 juin 1995, p. B3.

37. Jean DION, *Le Devoir*, 31 mai 1995, p. A4; *The Globe and Mail*, 29 mai 1995, p. A10 et 20 juin 1995, p. A8; *La Presse*, 20 juin 1995, p. C11.

38. *Le Devoir*, 5 juin 1995, pp. A1-A8, 7 juin 1995, p. A7; *The Globe and Mail*, 7 juin 1995, pp. A1-A8, 8 juin 1995, pp. A1-A8, 13 juin 1995, p. A4, 14 juin 1995, pp. A1-A6 et 16 juin 1995, p. A10; *La Presse*, 13 juin 1995, p. A1.

39. ACDI, *Communiqué no 95-07*, 4 mai 1995.

40. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 64*, 6 avril 1995; *Le Devoir*, 7 avril 1995, p. A4; *The Globe and Mail*, 7 avril 1995, p. A4 et 8 avril 1995, p. A4.

41. *Le Devoir*, 12 avril 1995, p. A2 et 18 avril 1995, pp. A1-A10; *The Globe and Mail*, 11 avril 1995, p. A3 et 12 avril 1995, p. A6.

42. *Le Devoir*, 4 avril 1995, p. A2, 5 avril 1995, p. A6, 6 avril 1995, p. A4 et 11 avril 1995, pp. A1-A8; *The Globe and Mail*, 4 avril 1995, pp. A1-A5, 5 avril 1995, p. A4, 6 avril 1995, p. A5 et 13 avril 1995, p. A4.

ambassadeurs de l'Espagne et l'UE à Ottawa⁴³. Les dirigeants canadiens exprimèrent alors leur insatisfaction devant la lenteur des pourparlers et menaçèrent de reprendre ses interventions en haute mer.

Le lendemain, une entente était finalement conclue à la satisfaction de toutes les parties⁴⁴. En vertu de celle-ci, le Canada limitera ses captures à 10 000 tonnes de flétan noir tandis que l'UE pourra pêcher 5 013 tonnes de ce poisson en 1995. De plus, des mesures sévères de conservation seront fixées. Afin de les respecter, tous les navires canadiens et européens pêchant le flétan dans cette zone devront avoir, dès le 5 mai, un observateur à son bord, et la totalité des prises sera inspectée à quai. Enfin, 35% des navires seront équipés d'appareils de surveillance par satellite. Par ailleurs, le cautionnement de l'Estai, le chalutier espagnol saisi le 9 mars, était remboursé et les poursuites juridiques contre son capitaine abandonnées. Quant à la loi canadienne sur la protection des pêches côtières, que l'UE avait souhaité voir abolie, elle sera maintenue. Toutefois, le Règlement sur la protection des pêcheries côtières modifié en mars dernier pour interdire aux navires espagnols et portugais de pêcher le flétan dans les Grands Bancs sera retiré⁴⁵.

Cette entente obtenue, le Canada continua néanmoins à surveiller étroitement les navires étrangers, battant pavillon de complaisance ou apatrides, pêchant le flétan au large de Terre-Neuve. À la fin d'avril, il demanda au Belize de radier de son registre maritime deux navires battant pavillon de ce pays mais appartenant à des intérêts espagnols et portugais⁴⁶. Le Belize acquiesça à la demande canadienne.

La mise en application rapide de l'entente mit un terme à ce chapitre plutôt agité des relations canado-européennes. En mai, le Premier ministre du Canada et le Président de la Commission européenne, M. Jacques Santer, se rencontrèrent à Paris et tous deux manifestèrent alors un désir commun de réconciliation⁴⁷. Cet esprit de collaboration se manifesta notamment à la mi-mai par le retrait et l'inspection, exigés par l'UE, d'un bateau espagnol soupçonné d'utiliser un filet non réglementaire⁴⁸. Les inspections se poursuivirent à un rythme régulier jusqu'à la fin du trimestre⁴⁹.

43. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 71*, 14 avril 1995; *The Globe and Mail*, 15 avril 1995, pp. A1-A7.

44. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 avril 1995; Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 15 avril 1995, 2 mai 1995 et 25 mai 1995; *The Globe and Mail*, 17 avril 1995, pp. A1-A4.

45. Voir Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 3 mars 1995.

46. *La Presse*, 20 avril 1995, p. B8; *The Globe and Mail*, 20 avril 1995, p. A3; Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 28 avril 1995.

47. *Le Soleil*, 9 mai 1995, p. A10; voir aussi Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 83*, 2 mai 1995; *The Globe and Mail*, 3 mai 1995, pp. B1-B4; *Le Soleil*, 3 mai 1995, p. A9.

48. Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 9 mai 1995.

49. Voir *The Globe and Mail*, 24 juin 1995, p. A4.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 – Haïti

La consolidation de la démocratie se poursuivait en Haïti avec les débuts des travaux de la Commission nationale de vérité et de justice qui enquêtera sur les crimes commis pendant l'exil du président Aristide. Rappelons que plusieurs Canadiens ou Haïtiens d'origine canadienne font partie de cette Commission⁵⁰. Au chapitre de l'aide, les principaux bailleurs de fonds d'Haïti – dont Ottawa, Washington et Paris – ainsi que des représentants de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement se réunissaient à Port-au-Prince en mai⁵¹. Ils identifièrent des mesures pour coordonner de manière plus efficace l'aide internationale à ce pays. De plus, le ministre canadien des Affaires étrangères rencontra le Président d'Haïti en juin pour faire le point sur le soutien qu'apportera le Canada au premier tour des élections législatives, le 25 juin⁵².

2 – Le Mexique

Huit ministres mexicains et neuf ministres canadiens prenaient part en avril à Ottawa à la XI^e réunion du Comité mixte Canada-Mexique. Il a alors été décidé de créer un comité binational chargé de rédiger une déclaration sur les relations entre les deux pays à l'aube du XXI^e siècle. De plus, quatre accords ont été signés lors de cette rencontre : un accord de sécurité sociale et l'arrangement administratif requis pour sa mise en œuvre, un protocole d'entente sur l'emploi des travailleurs agricoles saisonniers mexicains au Canada et une annexe au protocole d'entente sur le transport terrestre signé l'an dernier⁵³.

Les dirigeants mexicain et canadien se rencontrèrent également en avril en marge de la conférence annuelle de l'American Society of Newspaper Editors où ils étaient tous deux conférenciers invités. A l'issue d'un entretien privé, MM. Chrétien et Zedillo ont réaffirmé leur appui à la libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle des Amériques ainsi qu'à une réforme des institutions financières internationales. Ils ont aussi dressé un bilan de la crise économique qui a secoué le Mexique en décembre dernier⁵⁴.

50. Voir le Bulletin d'information *Libertas* du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, vol. 5, no 1, avril 1995, p.3.

51. *Le Devoir*, 12 mai 1995, p. A7

52. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 101*, 1^{er} juin 1995.

53. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 76*, 24 avril 1995 et *Communiqué no 80*, 27 avril 1995 ; voir aussi Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 28 avril 1995, p. A7.

54. *The Globe and Mail*, 6 avril 1995, p. A6.

I — Le Canada et le Moyen-Orient

1 – Israël

Des attentats à Gaza causèrent encore ce trimestre la mort de soldats israéliens. Le gouvernement canadien déplora cette situation en soulignant la nécessité d'accélérer les négociations de paix, de faciliter la tenue rapide des élections palestiniennes et de décider de l'avenir des implantations qui, comme celles de Gaza, représentent des foyers potentiels de violence⁵⁵.

2 – La Jordanie

Accompagné de deux de ses ministres, le roi Hussein de Jordanie effectua une visite de travail au Canada du 6 au 8 avril. Les entretiens du roi avec le premier ministre Chrétien et plusieurs autres membres de son Cabinet ont porté sur l'évolution du processus de paix au Moyen-Orient ainsi que sur le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Sur ce dernier point, M. Chrétien a notamment proposé à son vis-à-vis de conclure un accord de libre-échange canado-jordanien, ce à quoi le dirigeant jordanien s'est montré réceptif⁵⁶.

J — Le Canada et l'Afrique

1 – Le Nigéria

À l'occasion du deuxième anniversaire de l'annulation des élections présidentielles au Nigéria, le 12 juin, le Canada exprimait de nouveau sa vive inquiétude face au maintien du régime militaire du général Sani Abacha. Pour souligner ce triste anniversaire, la secrétaire d'État pour l'Afrique rencontra M. Wole Soyinka, un chef de file du mouvement démocratique au Nigéria⁵⁷.

2 – Le Rwanda

Les événements tragiques survenus au camp de Kibeho, en avril, où des soldats de l'Armée patriotique rwandaise tuèrent lors d'une charge quelque 2000 réfugiés incitèrent le Canada à reconsidérer son aide au gouvernement rwandais. L'émissaire spécial du Canada en Afrique centrale, M. Bernard Dussault, était dépêché sur place pour y faire un rapport⁵⁸. Par ailleurs, le

55. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 68*, 10 avril 1995.

56. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 3 avril 1995; *Le Devoir*, 8-9 avril 1995, p. A7.

57. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 108*, 12 juin 1995; *The Globe and Mail*, 13 juin 1995, p. A8.

58. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 75*, 24 avril 1995; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 25 avril 1995, p. A8.

Canada appuya les travaux du Tribunal pénal international institué pour traduire en justice les responsables du génocide de l'an dernier en versant \$1 million à cet organisme⁵⁹.

3 – La Tanzanie

Du 24 au 27 mai, la secrétaire d'État pour l'Afrique, Mme Christine Stewart, visitait la Tanzanie afin de marquer la reconduction des relations bilatérales du Canada avec ce pays. Mme Stewart rencontra notamment le Président, M. Ali Hassan Mwinyi et le premier ministre Msuya pour discuter des moyens de stimuler les investissements, les échanges commerciaux et la réinstauration de l'aide au développement. Elle étudia également avec ses homologues tanzaniens la question du rapatriement des réfugiés au Rwanda et au Burundi⁶⁰.

K — Le Canada et l'Asie

1 – La Chine

Plusieurs incidents marquèrent les relations sino-canadiennes, ce trimestre. D'abord en mai, le Canada condamna le plus récent essai nucléaire mené par la Chine trois jours seulement après la reconduction du Traité de non-prolifération. L'ambassadeur de Chine au Canada fut convoqué à ce sujet tandis que l'ambassadeur canadien à Beijing devait livrer un message de vives protestations aux autorités chinoises⁶¹. Deux semaines plus tard, c'était au tour de l'ambassade canadienne de recevoir les doléances chinoises cette fois-ci au sujet de la délivrance par Ottawa d'un visa de séjour au Vice-Premier ministre de Taïwan, M. Hsu Li-Teh⁶². M. Hsu reçut, lors d'une brève visite privée au Canada, un certificat honorifique de la part de l'Université Victoria.

En juin, l'arrestation de dissidents chinois en prévision du sixième anniversaire de la Place Tiananmen a également soulevé des remous. Le secrétaire d'État, M. Raymond Chan, déclara alors que ces gestes signifiaient que «la Chine continue de violer les normes internationales en matière de droits de la personne⁶³». Enfin, le Canada tentait, avec d'autres pays, d'inciter le gouvernement chinois à revenir sur sa décision de recevoir la Conférence internationale sur la situation de la femme dans une région éloignée de la capitale limitant ainsi la portée de cet événement⁶⁴.

59. ACDI, *Communiqué no 95-08*, 25 mai 1995.

60. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 95*, 24 mai 1995.

61. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 91*, 15 mai 1995; Paul KNOX, *The Globe and Mail*, 16 mai 1995, p. A10.

62. Rod MICKLEBURGH, *The Globe and Mail*, 2 juin 1995, p. A8.

63. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/36*, 6 juin 1995.

64. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 avril 1995.

2 – L'Inde

Après le voyage de M. Ouellet en Inde en octobre, celui de M. Chan en mars, l'envoi d'agents commerciaux à New Delhi et Bombay et la nomination de consuls à Madras et Bangalore, le Canada continuait ses efforts pour renforcer sa présence commerciale en Inde. Une nouvelle stratégie commerciale surnommée «Pleins feux sur l'Inde» était lancée en juin afin d'aider les entreprises canadiennes à percer ce marché. Puis, une délégation de gens d'affaires dirigée par le ministre indien du Pétrole et du Gaz Naturel fut reçue à Calgary et Edmonton du 21 au 24 juin. D'autres visites ministérielles suivront au cours de l'année dont celles du ministre de l'Industrie alimentaire et du ministre des Télécommunications⁶⁵.

3 – L'Indonésie

Accompagné d'une délégation d'une cinquantaine de gens d'affaires, le ministre de l'Investissement de l'Indonésie, M. Sanyoto Sastrowardoyo, participait, lors d'une visite du 8 au 12 mai, à plusieurs activités destinées à créer des partenariats économiques avec des entreprises canadiennes. De plus, il rencontra à Ottawa le ministre MacLaren avec lequel il se penchait sur des dossiers telles la Coopération économique Asie-Pacifique et la négociation d'un accord de protection des investissements étrangers entre les deux pays⁶⁶.

4 – Le Sri Lanka

Pour la première fois en 12 ans, un ministre canadien se rendait au Sri Lanka ce trimestre. Le secrétaire d'État, Raymond Chan, y effectua une visite du 31 mai au 2 juin après que les Tigres de libération de l'Eelam tamoul eurent relancé le conflit civil, le 19 avril. Le Canada avait vivement condamné ce geste unilatéral et déploré le comportement des séparatistes tamouls. Pendant son séjour à Colombo, M. Chan a discuté de la reprise du processus de paix avec plusieurs ministres du pays, des représentants ethniques, des universitaires et des gens d'affaires. Il a également visité des projets canadiens d'aide au développement dans cette région⁶⁷.

65. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/30*, 5 mai 1995, *Déclaration no 95/38*, 12 juin 1995 et *Communiqué no 112*, 19 juin 1995.

66. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 86*, 5 mai 1995.

67. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 74*, 21 avril 1995 et *Communiqué no 98*, 26 mai 1995; John STACKHOUSE, *The Globe and Mail*, 17 juin 1995, p. A9.

L — Chronologie thématique*

L'annulation du contrat des hélicoptères EH-101

avril:

L'agence Canadian Press rapporte que l'annulation par le gouvernement libéral du contrat d'achat pour des hélicoptères EH-101 a jusqu'ici nécessité en compensation des déboursés de \$336 millions dont \$166 millions à la compagnie Unisys GSG Canada. Les compensations pour les compagnies Westland PLC de Grande-Bretagne et Agusta SpA d'Italie ne sont pas comptabilisées dans ce total. (*The Globe and Mail*, 1^{er} avril 1995, p. B2; *Halifax Chronicle Herald*, 5 avril 1995, p. C18)

La fermeture de Tchernobyl

13 avril :

L'Ukraine décide de fermer au plus tard en l'an 2000 la centrale nucléaire de Tchernobyl et d'y édifier une nouvelle chape de protection. À titre de président du groupe de travail du G7 sur la sécurité nucléaire, le Canada veillera à ce que cet engagement soit respecté. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 70*, 13 avril 1995).

Le Forum Canada-Japon 2000

12 juin :

Le Comité de suivi du Forum Canada-Japon 2000 remet au Premier ministre canadien son rapport final. Il propose de nouvelles avenues de coopération bilatérale visant à consolider les liens économiques, politiques et culturels. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 12 juin 1995)

Nominations diplomatiques

4 mai: Quatre nouveaux ambassadeurs sont nommés. Il s'agit de M. Brian Baker au Danemark, de M. Derek Fraser en Grèce, de M. Jacques Noiseux en Algérie et de M. Michel Perreault en Corée du Sud. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 85*, 4 mai 1995).

Accueil de dignitaires étrangers

3-4 avril: Le Directeur général de l'OMC (Organisation mondiale du Commerce) effectue à Ottawa une première visite destinée à évaluer les réalisations de cette nouvelle organisation. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 29 mars 1995).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

24-25 avril : Dans le cadre d'une tournée des pays membres de l'OCDE en prévision de leur réunion annuelle, le secrétaire général de cette organisation s'arrête dans la capitale canadienne. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 73*, 21 avril 1995).

25 avril : Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient fait le point avec des responsables canadiens sur les activités de son organisme. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 78*, 25 avril 1995)

2 mai : Le vice-président de l'Union européenne et commissaire chargé de la politique commerciale extérieure, profite de la tenue au Canada de la réunion des ministres de la Quadrilatérale pour s'arrêter à Ottawa et dresser un bilan des relations économiques canado-européennes secouées par la crise du flétan. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 81*, 1^{er} mai 1995).

9 au 11 mai : À l'invitation d'Ottawa, les ministres des Affaires étrangères des six pays membres de l'ASEAN se rendent à Vancouver pour y tenir des consultations en vue du Sommet du G7. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 88*, 8 mai 1995).

16-17 mai : Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Jamaïque effectue une visite au cours de laquelle il discute de la libéralisation des échanges dans l'hémisphère américain et de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'OEA. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 90*, 15 mai 1995).

5 juin : Le ministre canadien du Commerce accueille son homologue des Pays-Bas afin d'explorer notamment la possibilité d'élargir la coopération économique entre les deux pays. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 102*, 2 juin 1995).

19 au 23 juin : Le ministre égyptien du secteur de l'Entreprise publique, également ministre d'État au Développement administratif et à l'Environnement, se rend à Ottawa, Montréal et Toronto pour traiter de dossiers d'intérêt commun, particulièrement de questions économiques. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 111*, 16 juin 1995).